
Ethnicité et territorialité

Deux modes du vécu identitaire chez les Teke du Congo-Brazzaville

Jean-Pierre MISSIé



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/15544>
DOI : 10.4000/etudesafriaines.15544
ISSN : 1777-5353

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 9 décembre 2008
Pagination : 835-864
ISSN : 0008-0055

Référence électronique

Jean-Pierre MISSIé, « Ethnicité et territorialité », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 192 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 23 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/15544> ; DOI : 10.4000/etudesafriaines.15544

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=CEA&ID_NUMPUBLIE=CEA_192&ID_ARTICLE=CEA_192_0835

Ethnicité et territorialité. Deux modes du vécu identitaire chez les Teke du Congo-Brazzaville

par Jean-Pierre MISSIÉ

| Editions de l'EHESS | *Cahiers d'études africaines*

2008/4 - n° 192

ISSN 0008-0055 | ISBN 9782713221859 | pages 835 à 864

Pour citer cet article :

— Missié J.-P., Ethnicité et territorialité. Deux modes du vécu identitaire chez les Teke du Congo-Brazzaville, *Cahiers d'études africaines* 2008/ 4, n° 192, p. 835-864.

Distribution électronique Cairn pour Editions de l'EHESS .

© Editions de l'EHESS . Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Jean-Pierre Missié

Ethnicité et territorialité

Deux modes du vécu identitaire
chez les Teke du Congo-Brazzaville

La question de l'ethnicité constitue l'un des thèmes les plus prolifiques de la littérature historique, politique et sociologique africaniste de ces quarante ou cinquante dernières années. Elle n'est pas épuisée pour autant et mériterait d'être regardée avec circonspection. Dans le contexte étatique, la dénomination ou l'évocation ethnique ne saurait être le seul critère de mobilisation identitaire. L'organisation administrative territoriale qui introduit d'autres référents identitaires représente un défi à la seule référence ethnique, surtout lorsque ceux-ci sont instrumentalisés par les entrepreneurs politiques. En clair, l'identité régionale (ou départementale) — une identité politique — semble être plus pertinente, plus mobilisatrice que l'identité ethnique au sens strict.

Lorsqu'on parle de conflits en Afrique, on pense le plus souvent aux antagonismes interethniques. Or, l'observation minutieuse des affrontements qui se sont déroulés au Congo tant dans ses limites issues du partage colonial (Wagret 1963 ; Bernault 1996) qu'entre ce pays et ses voisins révèle que les membres d'une même ethnie se sont violemment opposés : déjà en 1962, pour un but refusé au cours d'un match de football opposant l'équipe nationale du Gabon à celle du Congo, les Teke, Punu, Vili, Kota, Nzabi et autres Fang du Gabon avaient expulsé *manu militari* les Teke, Punu, Vili, Kota, Nzabi et autres Fang du Congo. À l'inverse, et dans un esprit de vengeance, les Gabonais du Congo, toutes ethnies confondues, et dans la foulée les immigrés dahoméens (actuels béninois) avaient été chassés de Dolisie, Pointe-noire et Brazzaville (Ollandet 2007). Deux ans plus tard, à la suite d'une brouille entre le Congo-Léopoldville et la République du Congo, Moïse Tshombé, Premier ministre du Congo-Léopoldville, expulsa ceux de Brazzaville. On les installa dans un nouveau quartier que l'on dénomma Tala Ngaï (Regarde-moi) — quartier devenu depuis le sixième arrondissement de Brazzaville — et à Kombé dans la banlieue sud de Brazzaville (Missié 2007b : 72). De même, en 1993-1994, les Kongo-lari (Sundi, Hângala, Kongo, Lari, Manyanga...) et les Teke du Pool avaient guerroyé les Kongo *lato sensu* (Sundi, Bembe, Kugni, Dondo, Kamba, Minkenge...)

et les Teke des « Pays du Niari »¹. Récemment encore (1997 et 1998-1999), les jeunes « Teke du Nord »² (départements de la Cuvette-ouest et des Plateaux) et Obamba, sympathisants ou non des partis du FDU³, ont massivement intégré la milice ethnopartisane « cobra » du président Sassou Nguesso. Celle-ci s'est affrontée aux jeunes teke, Ambamba⁴ et autres groupes ethniques des départements du Niari, de la Bouenza et de la Lekoumou (désignés par l'acronyme NiBoLek) membres des milices « cocoyes » et « mambas » du président Lissouba. Ces miliciens « nibolek » ont d'ailleurs bénéficié vers la fin du soutien de leurs « frères » du sud : les miliciens « ninjas » du lari-teke Bernard Kolélas.

Toutes ces péripéties ont lieu, encore une fois, dans l'espace issu du partage colonial. Car aujourd'hui, réalité juridique, le Congo devient une réalité sociologique en ce que les Oubangiens, les Kongo et les Teke (qui se désignent d'ailleurs par *Ngââ ntsièè*, que l'on peut traduire par autochtone, propriétaire du sol) se sentent et se disent tous citoyens congolais, même si les frontaliers sont souvent considérés comme moins congolais que les « autres ».

Dès lors, étant donné que les ethnies ont été dispersées du nord au sud et de l'est à l'ouest à travers plusieurs régions administratives⁵, comment fonctionne le phénomène de l'ethnicité au Congo ?

Cette question se justifie par le fait que les conflits qui se déroulent au Congo s'expriment ou s'extériorisent souvent en termes de conflits Nord/Sud ou Mbochi/Kongo (1959 et 1997) ou en Pool/« Pays du Niari » (1993-1994), selon la logique de la variation cyclique du schéma oppositionnel (tantôt binaire, tantôt ternaire) qui émaille l'histoire politique du Congo. Au-delà de cette imbrication ethnie/département, dans quelle mesure le département est-il une réalité sociologique ?

1. Le terme « Pays du Niari » désigne l'espace drainé par le fleuve Niari. Mais dans la pratique l'on exclut les districts et autres localités du Pool riveraines dudit fleuve pour ne retenir que les départements de la Bouenza, du Niari et même de la Lekoumou.
2. Dans l'imaginaire des Congolais, le Nord commence à partir des quartiers nord de Brazzaville, notamment Tala Ngai jusqu'aux confins de la Sangha et la Likouala (frontières du Cameroun et de la RCA).
3. FDU : Front démocratique uni. Groupement des partis affiliés au PCT de Sassou Nguesso.
4. Dans la Lekoumou, les Ambamba (pluriel de Ombamba) sont confondus aux Kota, c'est-à-dire aux Woumvou, Ndasas, Mbangwè... Voir à ce propos Marcel IPARI (2006 : 27). Un autre auteur avance que : « Les Ambedés qui officiellement sont connus sous le nom d'Obambas, portent de nombreux noms différents suivant la région qu'ils habitent. Mbetis dans la région d'Abolo, leur pays d'origine, les Oumbetés de De Brazza, Embiri, Asimbende, à France-ville, Lastourville, Zanaga, Sibiti, Mossendjo. Dans ces dernières régions on les appelle à tort Bakotas, sans doute parce qu'ils sont arrivés dans ces pays en compagnie de tribus de race kota, les Mindassas et les Bangomos (1954). »
5. Les Teke sont désormais originaires du Niari, de la Bouenza, de la Lekoumou, des Plateaux et de la Cuvette-ouest. Brazzaville est selon la loi, un département. Ce terme remplace désormais celui de région.

Notre hypothèse est que l'histoire de la territorialisation du Congo qui oscille entre les retraits et les ajouts, les transferts ou la dispersion des ethnies explique les regroupements actuels. En d'autres termes, le degré du sentiment d'appartenance départementale reste fonction de la durée de la cohabitation, donc de l'histoire et de la culture communes, et de la possession de ce bien commun : le territoire. Cette proximité nous paraît plus pertinente que l'appartenance à une même ethnie dont les variantes ont été dispersées, éloignées, chacune ayant évolué dans la cohabitation avec d'autres groupes, avec lesquels elle développe également le sentiment d'appartenance départementale. Et la stratégie des leaders politiques dans la lutte pour la conquête ou la conservation du pouvoir contribue à dessiner, à fixer et à consolider les contours et donc, le cadre objectif dans lequel ils construisent un sentiment d'appartenance (l'identité subjective) qui est une identité politique.

Définir l'ethnicité à partir de l'ethnie est donc déroutant. Le département, espace regroupant un ensemble de plusieurs fragments ethniques descendant des chefferies et royaumes anciens, demeure une réalité plus vivante, un référent identitaire plus pertinent que l'identité ethnique au sens strict. Il convient de rechercher les facteurs historiques et sociopolitiques de production et de reproduction de telles identités.

La perspective la mieux indiquée pour vérifier cette hypothèse est la sociologie historique. Elle appelle le recours à la documentation de l'administration coloniale et postcoloniale, à l'histoire et à la sociologie politiques du Congo-Brazzaville. Le tout complété par l'observation quotidienne. Plutôt que de recenser tous les inextricables cas de concurrence identitaire à laquelle sont confrontées la plupart des ethnies, c'est dans la dialectique de l'identité teke, prise dans le jeu de la partition territoriale de son espace social et culturel (Gabon, Congo, RDC) et de son exclusion du champ politique comme possesseur de la terre, que nous comptons construire historiquement cet antagonisme entre les deux modes du vécu identitaire (ethnicité et territorialité). Il convient avant tout de donner quelques indications sur l'approche théorique additionnelle convoquée et de faire ensuite l'historique de la construction de l'identité teke. Ce qui nous permettra d'examiner le processus de leur exclusion politique. L'analyse de quelques facteurs de blocage de l'émergence durable de l'identité teke transrégionale constituera le dernier chapitre de notre étude.

Approche théorique

Identité ethnique, identité régionale et sentiment d'appartenance

L'appartenance simultanée à plusieurs groupes ou collectivités reste l'apanage de tout individu. Du fait de cette multiplicité, celui-ci participe donc à des identités collectives (de classe, de sexe, confessionnelle, ethnique,

régionale, nationale...) qui se chevauchent. Louis-Jean Calvet (2001) parle d'« enchâssement des identités » pour désigner ces échelles de références identitaires : l'ethnie (identifiable par la langue), la nationalité (devant un étranger). René Otayek (s.d.) évoque plutôt l'idée d'une identité plurielle qui « rend compte d'une multiplicité de répertoires — affectif, utilitariste, manipulatoire, etc. ».

Mais, au-delà de leur multiplicité, les appartenances groupales ne suscitent pas toutes et au même moment « chez les membres le même degré d'adhésion ou le même sentiment d'appartenance » (Javeau 2003 : 2). Tantôt elles sont manifestes, tantôt elles se trouvent en état de latence. Il y a des conditions, des facteurs de production ou de cristallisation de tel ou tel type de référence identitaire. De façon générale l'on peut considérer que l'identité collective comporte un aspect objectif (le territoire, la langue, ou autres traits distinctifs qui existent indépendamment de l'individu, c'est-à-dire des supports identitaires) et un aspect subjectif, c'est-à-dire la représentation par le groupe de cette existence objective, le sentiment d'appartenance. Mais la conscience d'une appartenance collective, en d'autres termes l'identité collective ne peut émerger du jour au lendemain. Elle se forge dans le temps. C'est un processus.

Dans cette optique l'on peut relever avec Delpeuch (1996), l'importance dans la construction identitaire de deux dimensions étroitement imbriquées que sont le temps et l'espace. Cette construction est d'autant plus facilitée que les individus communiquent dans la même langue, soit-elle véhiculaire.

Par ailleurs, les différentes modifications subies par la région (partage colonial, divisions administratives) peuvent faire que des entités ethniques soient scindées, ajoutées à d'autres. Une période de cohabitation est alors nécessaire pour que les nouveaux voisins collaborent, développent des intérêts communs liés à ce « nouveau territoire » et donc, réécrivent une nouvelle histoire, produisent une nouvelle culture, se sentent appartenir à une même communauté partageant le même terroir. Et certainement la même langue.

Mais, il peut arriver aussi que dans le cas d'un éloignement durable du territoire d'origine la communauté ait tendance à se désagréger et à perdre l'« esprit communautaire », le sentiment d'appartenance à la même collectivité que celle restée dans l'ancien territoire. Même lorsque ce sentiment existe, il demeure vague, faute d'appui matériel, d'espace de référence. Car les agents sociaux s'identifient plus facilement à ceux qui leur sont proches géographiquement, ceux qu'ils côtoient depuis des décennies ou des siècles qu'à ceux qu'ils ne croisent plus que rarement ou plus du tout.

Ainsi, bien que l'on garde le souvenir vague d'une appartenance à une grande communauté ethnolinguistique du temps où le clan ne connaissait pas de frontière (Pourtier 2006), il peut se développer une altérité du genre Teke du nord/Teke du sud ; Teke-tsayi/Tegue ; Teke de Kinshasa/Teke de Franceville, etc. Dans ce cas, le sous-groupe déterritorialisé n'a souvent comme seul moyen pour survivre que « de se constituer un nouveau territoire [un territoire-sanctuaire], si infime soit-il, et s'il ne le peut, de s'en recréer un, ailleurs, dans le rêve et dans le mythe » (Garnier 2004 : 6).

Stratégies de production et de pérennisation du sentiment d'appartenance

Les stratégies de construction, de consolidation et de reproduction identitaires convoquent essentiellement l'histoire, la politique et l'imaginaire.

En effet, le pouvoir postcolonial entérinant l'œuvre coloniale s'est inscrit dans une logique de fusion identitaire : anciens descendants des chefferies des « gens d'eau » (les Oubanguiens), sujets des résidus des royaumes de Makoko et de Koongo avec ses vassaux de Loango-Kakongo-Ngoyo sont obligés de partager le même espace national (et la même langue : le français). Ce travail d'imposition identitaire et de catégorisation ethnique à travers les cantons et les terres avait fini par figer des identités naguère fluides (Otayek s.d.). Depuis, elles « naviguent » au gré des recompositions administratives territoriales. Et c'est à travers leurs discours et stratégies électorales que les acteurs politiques mobilisent des populations d'une aire constituée de différents départements qu'ils coalisent dans des camps politiques.

Ainsi, outre le temps, l'espace et la langue, l'on peut citer également le rôle de l'homme. Si la territorialité est le sentiment d'appartenance à un territoire avec les attitudes et comportements qui lui sont liés, l'ethnicité est le sentiment, mieux, la conscience d'appartenir à une ethnie (c'est-à-dire un groupe dont les membres partagent la même langue et croient avoir par ce fait la même origine) et les représentations, donc les attitudes et comportements qui les différencient des « Autres ». Le problème est que ces deux types de sentiment sont souvent mobilisés, instrumentalisés généralement dans le cadre de la lutte pour le pouvoir. Autrement dit, la solidarité que suscite le sentiment d'appartenance limité à un territoire (le département) est étendue à une aire plus large. Or, ici nous nous intéressons au département en tant que territoire partagé par une pluralité d'ethnies, donc support identitaire de plusieurs groupes. En clair, les acteurs produisent des imaginaires à travers lesquels ils compartimentent le territoire national en mettant ensemble plusieurs départements. De sorte qu'ils se servent de supports existants pour suggérer, mettre en exergue, imposer par une violence symbolique une identité naguère latente : zone nord/zone sud ; Pool ; « Grand Niari » voire « Nibolek » ou « Niboland », « Gens d'eau ». C'est une ethnicité politique (Bernault 1996 : 362) ou alors une territorialité politique.

Construction, déconstruction et reconstruction des identités teke

Le groupe teke très présent dans plusieurs départements n'a encore pu s'imposer comme force politique car les départements et coalitions départementales constituent les référents principaux. C'est ce que nous enseigne l'histoire de ce groupe.

Période précoloniale : le royaume de Tio et l'invasion nsuundikoongo

Venus du Nord-Ouest, les Teke auraient occupé les plateaux sur lesquels ils fondèrent leur royaume dès le VII^e siècle alors que le royaume voisin du Kongo ne fut fondé qu'au XII^e siècle. Le royaume teke s'étendait de l'actuel Gabon à l'actuelle RDC (OIF). Jusqu'à ce jour les Teke se retrouvent au centre-sud du Congo, à l'est notamment à la frontière du Gabon et à l'ouest, c'est-à-dire de l'autre côté du fleuve Congo, notamment entre le Kasai, au nord, et l'Inkissi et le Kwango au sud (Ngoïe-Ngalla 2007 : 17). Rangés par Guthrie dans le groupe B, ils se partagent cet espace avec leurs sous-groupes, y compris leurs cousins les Eshira-ndumu classés B40, B50, B60 (Bapunu, Bandzebi, Batsengui, Bawumvu). Comme le montre Ngoïe-Ngalla, leur dispersion territoriale est en partie liée à trois types de facteurs : le facteur démographique, l'intervention des armes à feu et ce qu'il désigne par facteur psycho-affectif. Qu'est-ce à dire ?

Le territoire teke s'arrêtait aux temps anciens, à la porte de Boko, au sud de la Foulakari, ainsi qu'en témoignent les toponymes et les hydronymes (*ibid.* : 35). L'on trouve encore vers Kindamba-Ngouéri (dans le Pool) des noms de forêts ou de rivières où de consonance teke : Nga bampani ; Bwa bum-pou ; Nga bankala ; Manien, Nsiè ni biri.

Les hommes de *ntotila* s'installèrent progressivement dans la région du territoire teke comprise entre les terres des Fumu — du reste très vastes, très fertiles et peu peuplées (*ibid.* : 35)⁶ — et Brazzaville. Cette ruée des lignages et villages koongo venant des terres ingrates vers les terres teke et eshira-ndumu (*ibid.* : 60), ruée consécutive à la traite des esclaves, les mit progressivement en position de dominateurs des aborigènes (*ibid.*). Devenus nombreux surtout à partir des XVIII^e et XIX^e siècles (*ibid.* : 37), ils réussirent à phagocytter les « *Ngâ ntsiè* » (« propriétaires du sol ») par l'infiltration et par la mise en gage. « Les Tékés [...] furent expropriés, absorbés, puis repoussés de plus en plus vers le Nord » (Kinata 2001 : 8). Ils nourrissaient alors un complexe d'infériorité au point de cacher leur identité. D'ailleurs, le processus de fusion des Fumu (Teke), des Koongo et des Suundi dans la région de Brazzaville aboutit vers la fin du XIX^e siècle à la naissance du sous-groupe koongo appelé lari, ou laadi (Ngoïe-Ngalla 2007 : 37 ; Gaulme 2000).

« Au XIX^e siècle ce royaume était alors réduit à son noyau central, le Tyo Kingdom » (Ollandet 2007 : 45). Les Tio, les Anzicana ou Anzico (en teke *Andzindziu* ou *Nzikou*) sont les ancêtres des Teke (ou Bateke), sujets du roi Makoko (Gaulme 2000 ; Ollandet 2007). D'autres Tio, les Teke-Tsayi vivent avec les Lali, « dans la forêt, où les remous de la traite au XIX^e siècle amenèrent de nombreux fragments de peuples venus du nord, de l'actuel

6. C'est le droit d'acheter des hommes, droit accordé aux Portugais par Afonso I^{er} après la bataille d'Ambuila en 1665, qui entraîna une poussée générale des populations de l'intérieur, attirées par une côte où se concentrait la richesse (GAULME 2000).

Gabon » (Dupré 1990 : 1). Partis des « plateaux batéké », peut-être au début du XVI^e siècle, ces Teke-Tsayi se lancèrent dans l'exploitation des gisements de fer situés au nord-est de Komono (mines de Zanaga). Cette activité autour du mont Lékoumou, vers Mbinda ouvrit la route aux migrations des peuples du Nord : les Duma (Nzabi), les Akele (Ngomo et Wumbu), les Kota (Ndasa), puis les Obamba (Dupré 1990).

Pour Elikia M'Bokolo (1992) le Royaume tio serait vraisemblablement issu de l'agrégation des petites unités territoriales et politiques au profit de l'une d'elles et d'un « grand homme », le roi, appelé Makoko. Unités territoriales qui seraient, selon Ndaywel è Nziem (1998), les ruines d'un très ancien royaume appelé *N'guunu*, du nom de l'ancêtre mythique qui aurait engendré les groupes aujourd'hui dispersés dans l'actuel sud du Congo et ceux venant du royaume koongo. *N'guunu* serait situé sur le Pool Malebo. L'agrégation de ces unités pour former le nouveau royaume du Makoko aurait eu lieu vers le XVI^e siècle (Ndaywel è Nziem 1998 ; M'Bokolo 1992 ; Ayimpam 2006). Makoko résidait à Mbé, sur la rive septentrionale, mais avait des représentants ou des chefs de terre (*N'ga ntsii* ou *N'ga ntsie*) tel que le chef teke Ngobila (nom donné à l'actuel *beach* de Kinshasa), et autres dignitaires installés sur la rive méridionale et occupant des terres appartenant aux Bahumbu. Le fief de Ngobila se serait situé au XVII^e siècle approximativement à l'emplacement du village de Ntsasa ou Nshasa, nom auquel les Koongo auraient ajouté le préfixe Ki (Kinshasa) au XIX^e siècle. Des villages teke ou humbu subsistent encore sous forme de quartiers de Kinshasa. C'est le cas de Kintambo (Ntamo), Kingabwa (Ngabwa) (Ayimpam 2006).

C'est le chef Ngaliema, du village proche de Kintambo, qui céda le territoire au Roi Léopold. D'où son nom actuel de Mont Ngaliema (*ibid.*).

Sur la rive septentrionale, c'est-à-dire du côté de l'actuelle République du Congo, il y avait deux grands villages dont l'activité commerciale était importante (*ibid.*) : Mfwa (nom par lequel les Teke continuent de désigner Brazzaville) et M'Pila, le quartier industriel de Brazzaville.

L'opposition viscérale des Teke aux corvées imposées par l'administration coloniale belge fut à l'origine des démêlés qui les obligèrent à organiser un exode massif vers l'autre rive. C'est en 1891 que le chef Ntsuvila de Kinshasa, le chef Bankwa de Ndolo ainsi que leurs sujets abandonnèrent les villages teke de Kintambo, de Kinshasa, et de Ndolo et demandèrent asile en s'engageant à respecter l'autorité française. Ils traversèrent le fleuve pour se réfugier sur la rive septentrionale. On leur accorda une terre à M'pila où ils reconstruisirent un village. Le chef Ngaliema de Kintambo traversa aussi le fleuve pour se réfugier sur l'autre rive quelques temps après (Ayimpam 2006).

La ruée des Teke vers le Nord

Les notables teke et eshira-ndumu vendirent des hommes non seulement aux Koongo mais aussi aux Bubangi (Ngoïe-Ngalla 2007 : 48). Ainsi, les Teke (Bangangoulou, Tegue) subirent du côté de la frontière nord-est

(l'Alima) la pression des Bubangi, les « gens d'eau ». Ils perdirent ainsi une grande partie de leur territoire : le confluent de l'Alima au profit des Moï, et la boucle de l'Alima. Les Tegue furent obligés de reculer plus au Nord (*ibid.* : 39-41).

Sur le flanc nord de l'aire culturelle teke le brassage a débouché sur des affinités entre Bangangoulou Tegue et Mbosi ; « Ces terres passées aux Mbosi, aux Moï, aux Kuyu et aux Makwa, peut-être depuis plus d'un demi millénaire au moins portent en effet une profonde empreinte de la culture de leurs aborigènes bangangoulou et tegue obligés de reculer devant des voisins qui compensent leur petit nombre par une singulière audace » (*ibid.* : 70). Ngoïe-Ngalla recense d'ailleurs quelques anthroponymes communs ayant des significations identiques entre les Bangangoulou et les Mbosi : « Les Elion, Ebata, Ngankwe, Ossibi, Ondon, Etou, Ngantsio, Ondial, Ompango, Mban des Bangangoulou sont repris par les Mbosi chez qui ils deviennent Elenga, Ibara ou Ibata, et Ebara, Ngakosso, Ossébi, Ondongo, Itoua, Ngatseke, Mondele, Mompango, Mbama » (*ibid.* : 71).

À l'arrivée du colonisateur français, ces expansions ethniques furent gelées (Gaulme 2000). Ainsi, au cours du XIX^e siècle sur le fleuve Congo et son affluent, l'Oubangui, les Bubangi, puis les Mboshi se trouvèrent en position de dominateurs sur les Teke. Du côté du Congo belge, ce sont les Ngbandi qui prirent le dessus (*ibid.*).

L'atlas linguistique de l'Afrique centrale inventorie aujourd'hui une quinzaine de dialectes teke mutuellement intercompréhensibles (Cerdotola 1987 : 30) : ibali (sur la rive droite du fleuve Congo), ifuumu (Brazzaville nord), iwuumu (nord-ouest de Brazzaville, Pool), ilaali (Bouenza), iyaa (situé entre le Kibembé et le Ilaali, Lékoumou), etsyee, gecaayi ou tsaayi (district de Bambama. En fait on les trouve à Mossendjo), ityoo (Kingoué et Kindamba), iboô (Boma, Plateaux), inzinzyu (ou nzikou de Djambala), kiküwä (koukouya de Lékana, Plateaux), engungwel (ngangoulou de Gamboma, Plateaux), keteye (Teke-Kaki et Njinjini), keteye, ngu ngwoni (Brazzaville sud), nci ncege (Baboma ou Mbô, Djambala sur l'axe Abala-Djambala), tee (Boundji, Ewo et Okoyo, Abala). Ces derniers sont les Teke-Alima (de part et d'autre de l'Alima) (Cerdotola/ACCT 1987 : 30-35).

Or, les terres teke du Pool constituent désormais le support identitaire des Kongo-lari qui ne manquent pas d'occasion pour marquer leur attachement. Même s'il semble que la déchirure causée par la perte du terroir ancestral soit mal vécue. C'est ce qui explique l'évocation constante par des Kongo des deux Congo et de l'Angola de *Kongo-dia ntotila*, terre d'origine, mais désormais mythique. Discours massivement exploité par des mouvements politico-religieux comme le Bundu dia Kongo (BDK) et autres « *ngounzisme* ». BDK qui a défrayé la chronique en janvier, février et mars 2008⁷.

7. Courant le premier trimestre 2008, Radio France internationale et les radios de la RDC ont fait un large écho des mouvements antichrétiens des adeptes du BDK.

Toutefois, fortes de cette cohabitation séculaire, les ethnies du Pool (sauf les Teke de Ngabé) nourrissent un sentiment puissant d'appartenance communautaire. Sentiment que favorise l'usage de la langue véhiculaire du Pool : le lari, langue de communication dans les quartiers de Bacongo et Makélékélé. Les Teke du Niari, de la Bouendza et de la Lekoumou ont comme langue véhiculaire le kituba. Et ceux de la partie septentrionale parlent lingala. Ce qui veut dire que tous les sous-groupes teke se sont forgé chacun une identité selon le nouveau territoire occupé.

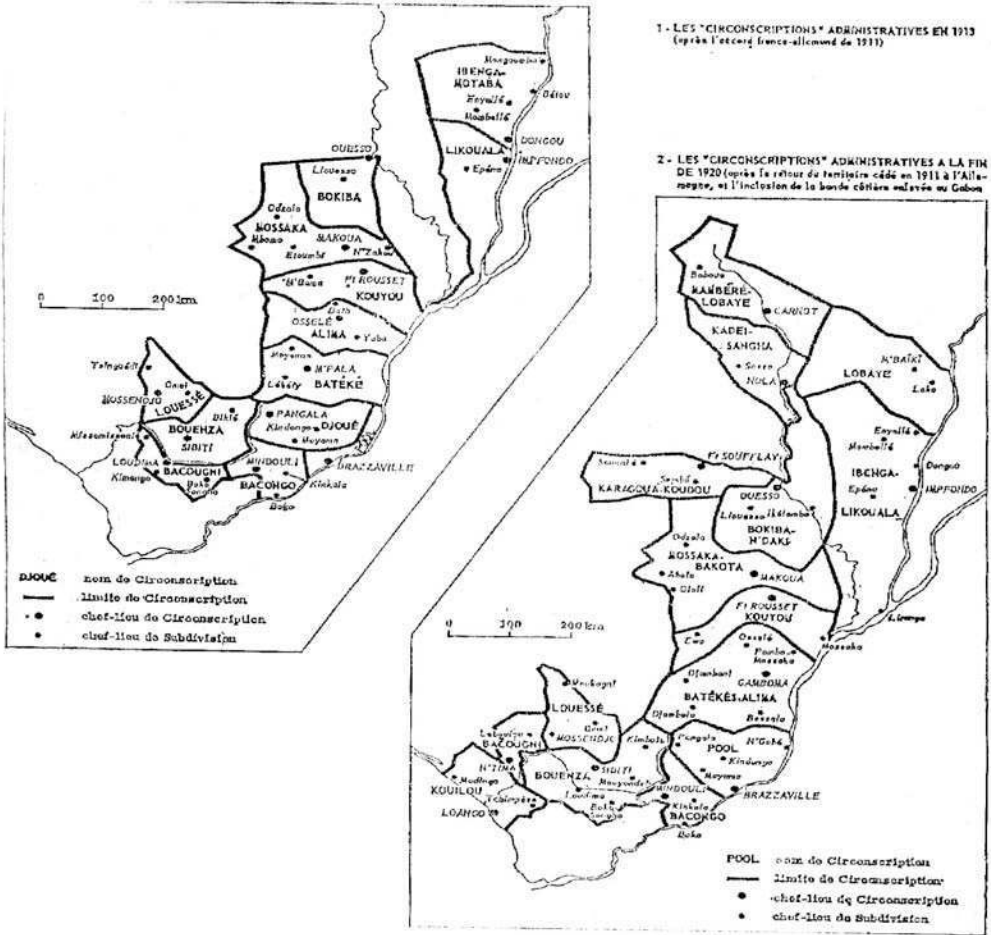
La dialectique territorialité-ethnicité à l'époque coloniale : la question du Haut-Ogooué

La colonisation a effectivement fixé les contours du Congo après plusieurs remodelages (Gaulme 2000). Mais après la conférence de Berlin en 1885 qui reconnut les droits de la France sur la rive droite du fleuve Congo, et avant la création de l'AEF le 15 janvier 1910 (Bambi 1980), les deux territoires du Gabon et du Congo n'en formaient qu'un seul, le « Gabon-Congo » ou Congo français (Rabut 1989) et se retrouvaient sous l'autorité de l'explorateur Pierre Savorgnan De Brazza alors commissaire général. Puis, la colonie gabonaise fut confiée à Ballay. Ces deux hommes se détestaient et à travers eux, les colonats respectifs, pour des questions d'intérêt. D'abord parce qu'en 1904, le centre de décision de l'espace Gabon/Congo se déplaça à Brazzaville, et que plus tard le tracé du chemin de fer retenu par Victor Augagneur fut celui du fleuve Congo à l'océan Atlantique. C'est le Gabon qui fournit d'ailleurs le gros de la main-d'œuvre des travaux dudit chemin de fer (Ollandet 2007 : 35). Il faut y ajouter « la violence de la campagne militaire, déclenchée depuis Brazzaville par le gouvernement gaulliste contre la colonie vichyste, d'octobre à novembre 1940 [...] » (Bernault 1996 : 117).

Toute l'histoire de la territorialisation semble matérialiser les conflits ou les animosités entre les deux colonats. À partir de 1920, des réorganisations administratives importantes firent basculer des villages et des régions entières tantôt dans une colonie, le Gabon, tantôt dans l'autre, le Moyen-Congo (Ollandet 2007 : 34). Ainsi, les Africains de cette contrée connurent une instabilité identitaire.

Comme la plupart des associations telles que l'Abako (Association des Bakongo), ce mouvement « mystico-politico-religieux » revendique non seulement le retour aux religiosités locales, mais également la réhabilitation du « Congo central », c'est-à-dire regrouper sur les terres ancestrales tous les descendants de l'ancien royaume du Kongo : les Kongo des deux Congos et de l'Angola. Sous l'instigation de leur leader, le député non moins intellectuel baptisé Ne Muanda Nsemi, les adeptes du BDK avaient organisé dans le Bas-Congo (RDC) des assassinats de tous ceux qui osaient afficher leur allégeance aux religions venues d'ailleurs, notamment le protestantisme et le catholicisme.

CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES DU CONGO DE 1913 ET 1920



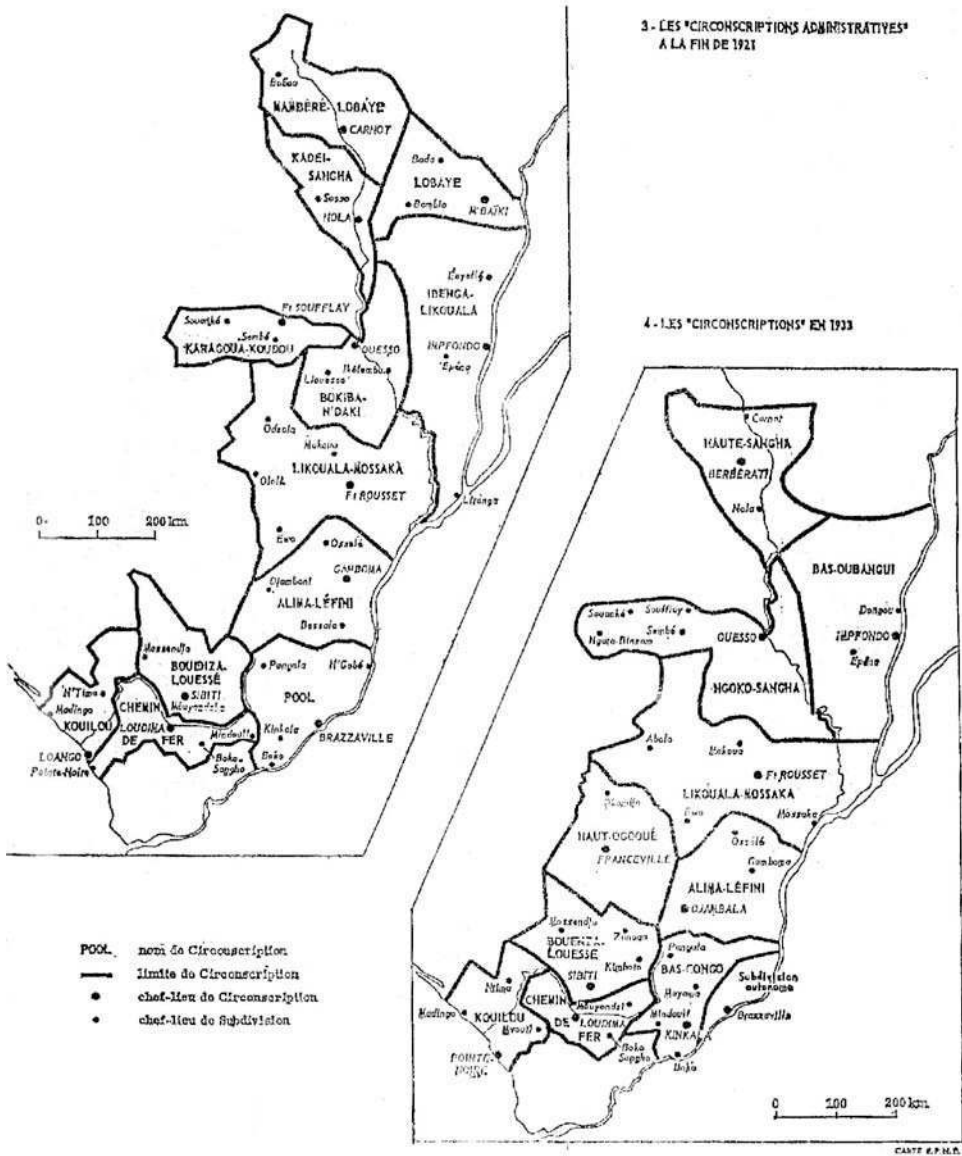
Source : Gilles Sautter (1966 : 180).

C'est en 1921 que la circonscription Haute-Alima (avec Franceville comme chef-lieu) fut rattachée au Moyen-Congo en remplacement du Haut-Ogooué qui faisait partie du Gabon à la suite des premières réformes qui avaient donné naissance à l'AEF (*ibid*).

Ici les Teke sont présents dans les circonscriptions administratives de Louéssé, Bouendza, Batétés, Djoué, Bacongo, Pool en 1913, la Louéssé, la Bouendza, Batéké-Alima, et le Pool en 1920.

Dans les circonscriptions administratives de 1921, les Teke se retrouvent dans la Bouendza-Louéssé, l'Alima-Léfini et le Pool et, en 1933, on les trouve dans la Bouendza-Louéssé, le Haut-Ogooué, l'Alima-Léfini, le Bas-Congo et la subdivision autonome de Brazzaville.

CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES DU CONGO DE 1921 ET 1933



Source : Gilles Sautter (1966 : 181).

Après la prise du pouvoir à Brazzaville par les gaullistes, qui du reste avaient entraîné les Gabonais dans la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, et les péripéties électorales de 1945, les animosités entre les colons français, entre Brazzaville et Libreville allaient avoir des répercussions.

En effet, les premiers hommes politiques africains des deux colonies allaient s'opposer lors des élections de 1946. Jean-Félix Tchicaya bénéficia du déséquilibre démographique entre les deux colonies pour être élu au deuxième collège (réservé aux Africains) comme représentant de la circonscription du Congo et du Gabon. Mais le candidat malheureux, le Gabonais Hilaire Aubame, alors président du conseil municipal du quartier Poto-poto à Brazzaville, contesta ces résultats. Les Gabonais décidèrent alors d'autorité de scinder la circonscription en deux pour séparer les deux colonies (Ollandet 2007 : 38-39).

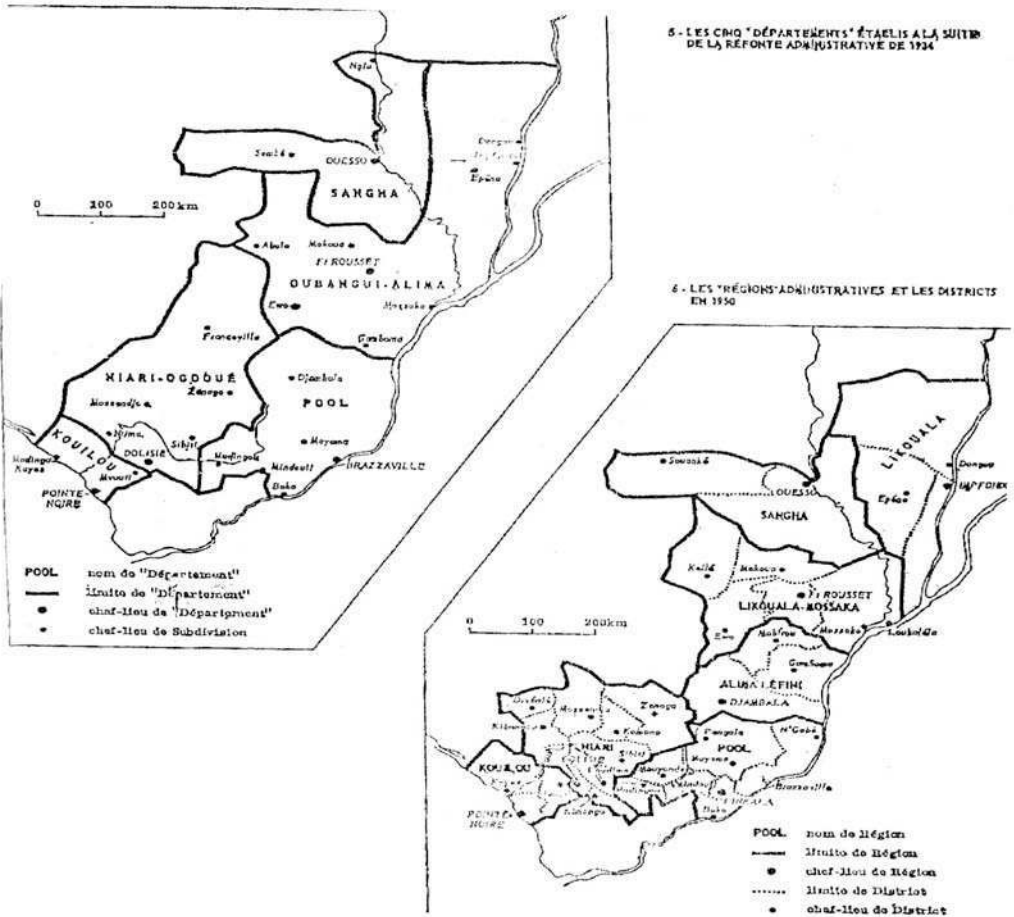
Le gouverneur général de l'AEF cautionna en quelque sorte cette scission car pour donner satisfaction au recours introduit par les Gabonais sans trop s'éloigner des textes en vigueur, il proposa à la métropole un rééquilibrage de la population entre les deux colonies. Cela se traduisit par le retrait de Franceville et sa région du Moyen-Congo pour les rattacher à nouveau au Gabon. C'est le sens de l'arrêté du 16 octobre 1946, créant la circonscription du Haut-Ogooué et rattachée au Gabon (*ibid* : 39-40). Donc, le Haut-Ogooué au sud-est a été congolais de 1925 à 1946 (Gaulme 2000 ; Ollandet 2007 : 37). Le rattachement de cette région au Gabon peut être interprété comme étant la vengeance des milieux d'affaires de Libreville sur ceux de Brazzaville (Ollandet 2007 : 41).

Une fois de plus, les populations allaient être séparées. Ce qui était ressenti par les Teke, notamment les chefs coutumiers de la région comme un déchirement douloureux (*ibid* : 45). Le Haut-Ogooué (avec Franceville, Okondja) et l'Alima Léfini (Ossélé, Gamboma, Djambala) étaient des terroirs teke. D'ailleurs, les populations du Moyen-Congo, les Teke principalement qui revendiquaient le rejet de cette mesure arguaient des « liens de civilisation qui les unissaient aux autres peuples du bassin congolais » (*ibid* : 43) ou pour les Gabonais, « [...] leur histoire et leurs liens ethniques qui les rattachaient davantage aux groupes congolais » (*ibid* : 44). C'est à partir de 1950 que l'on commença à parler de « régions administratives et de districts » et que le Moyen-Congo prit sa forme rétrécie actuelle (sans Franceville, Berberati, Carnot) (Sautter 1966 : 182).

Jusqu'en 1957, par exemple au grand conseil de l'AEF, et même après l'Indépendance de 1960, cette zone n'a cessé d'être revendiquée.

C'est ainsi que pour dissiper les malentendus entre ces deux anciennes colonies désormais indépendantes sous la forme de la dernière division de 1947, il fut organisé un match de football, mais qui aboutit à « des pogroms urbains réciproques » (Bernault 1996 : 357). Après un premier tour joué à Libreville et remporté par le Gabon au score de deux buts à un, un match retour se joua au stade Éboué de Brazzaville. Le Congo gagna par trois buts à zéro ; mais le troisième but fut refusé car l'arbitre était accusé d'impartialité. Les autorités de Brazzaville réussirent à contrôler la colère des jeunes Congolais. Mais, dès leur retour au Gabon, les joueurs firent circuler des rumeurs qui amplifièrent ces légères altercations. La réaction la plus mémorable au-delà de la grande campagne de xénophobie et des attaques

CARTES DU CONGO DE 1934 ET 1950



Source : Gilles Sautter (1966 : 182).

contre des ressortissants congolais, s'est manifestée le 21 septembre 1962, par l'expulsion des villages et villes du Gabon de 600 personnes préalablement parquées dans les entrepôts des deux ports. Portant au cou un morceau de planche ayant un numéro matricule, elles furent éconduites à Pointe-noire à bord d'un bateau français (Ollandet 2007 : 52). À leur arrivée, ces « martyrs du Gabon » susciterent l'indignation de la population congolaise qui décida spontanément de se venger sur les Gabonais présents au Congo, confondant même les Dahoméens (actuels Béninois) et les Togolais, le thème de mobilisation étant la question de la région usurpée : Franceville (*ibid* : 53).

Toutes ces péripéties qui consacrent une imprégnation progressive des consciences et de l'espace (Bernault 1996 : 357) ont fait oublier pour un

temps l'autre division administrative territoriale qui a contribué à séparer une fois de plus les ethnies. Et ce nouveau cadre semble servir de support identitaire spécifique. C'est ici que l'on peut observer le rôle des entrepreneurs politiques dans une construction identitaire minimisant l'identité teke et amplifiant en revanche la référence au département ou à la coalition de certains départements. L'on distingue alors les Teke du Nord, c'est-à-dire concrètement les Teke du Centre (le département des Plateaux) et ceux de la Cuvette-ouest (les anciens Teke-Alima) d'une part, des Teke du Sud essentiellement concentrés dans les départements du Niari, de la Bouendza et de la Lekoumou reconnus sous l'acronyme NiBoLek (forgé en 1991 par les acteurs politiques de l'Upads, parti du professeur Pascal Lissouba).

En 1934, le Niari et le Haut-Ogooué gabonais formaient le Niari-Ogooué. Il avait comme chef-lieu Dolisie, et les chefs-lieux de subdivisions étaient alors les terroirs teke, kota ou obaamba (Franceville, Zanaga, Mossendjo, Sibiti) et Kougni (Ntima).

La territorialité : une construction des entrepreneurs politiques

L'histoire précoloniale et coloniale en ce qu'elle révèle les dispersions des entités ethnoculturelles et leurs regroupements dans des espaces étatiques, puis celle de la territorialisation postcoloniale du Congo rendent compte d'une construction identitaire spécifique. Cela veut dire que non seulement la proximité géographique, la cohabitation et la participation à des activités communes ont généré « une parenté linguistique que l'histoire même récente à laquelle les uns et les autres se réfèrent, confèrent une identité ethnogéographique » (Missié 1986 : 211), mais aussi et pour des besoins électoraux, que des acteurs politiques se forgent des bastions ethniquement hétéroclites. Ils s'activent à susciter chez les ressortissants de ces entités géographiques un sentiment d'appartenance à une même aire imaginée comme une même communauté géo-linguistique, culturelle, ou en mobilisant une hypothétique histoire commune. Or, comme le montre si bien Fabrice Weissman (1993 : 91) « Bien qu'ils soient caractérisés par une forte hétérogénéité ethnique, les bastions électoraux n'en ont pas moins développé une conscience identitaire ». Donc c'est aussi par le jeu politique de consolidation de la conscience identitaire départementale que nous pourrions examiner la concurrence entre les deux modes de vécu identitaire (ethnicité et territorialité) chez les Teke.

Le conflit fondateur de la division Nord/Sud

D'abord, il convient de retenir que l'histoire de la lutte politique depuis l'instauration après 1945 de l'élection comme mode de désignation des autorités met en scène les stratégies de mobilisation génératrices des identités transethniques mais limitées. C'est-à-dire qu'en fait d'ethnies, il s'agit plutôt

de coalitions hétéroclites d'ethnies fédérées dans un ou plusieurs départements. Ces coalitions (Nord, Grand Niari, Pool, etc.) forment des bastions ayant développé une conscience identitaire.

C'est la leçon que l'on peut tirer des différentes échéances de 1951 à 1959 et qui révèlent que par stratégie électorale les leaders politiques se fondaient sur l'ethnie (Wagret 1963 ; Bernault 1996).

En effet, les Kongo-lari votaient pour un absent, André Grenard Matswa, leader de l'*Amicale des Africains*, pourtant mort depuis 1942, mais qu'on croyait comme encore en vie. On disait alors qu'ils votaient pour les os (*bihissi*). En 1952 par exemple, le vote abstentionniste des partisans de Matswa s'éleva à 36,5 %.

Cette élection révéla une première bipolarisation entre le PPC des Vilis Jean-Félix Tchicaya et Stéphane Tchitchelle d'un côté, et la SFIO du Mbozi Jacques Opangault de l'autre. Les Teke des Plateaux et les ethnies des régions du Nord votaient pour le candidat de la SFIO/MSA, Jacques Opangault. Ce, malgré les tentatives de séduction par la section congolaise du RPF — ou l'UDDIA plus tard — qui s'appuyaient sur le Roi, ignorant que celui-ci ne pouvait influencer les électeurs teke.

L'on peut ensuite observer que dès l'arrivée du Kongo-lari, l'abbé Fulbert Youlou sur la scène politique en 1956, il y eut un report de voix des électeurs de Matswa, vers l'UDDIA⁸, son parti. L'UDDIA obtint ainsi le même score que lors du vote abstentionniste de 1951 : 27,5 %/27,6 %.

En 1956 c'est l'alliance PPC-MSA qui gagna 23 sièges contre 22 pour l'UDDIA. Cette alliance s'élargit plus tard jusque dans une partie du Niari, notamment en zone kougni (axe Loudima-Makabana) à travers le GPES de Simon Pierre Kikhouna Ngot. En revanche, l'axe route du Gabon représenté par Victor Sathoud d'ethnie lumbu soutenait l'UDDIA. « Ce n'est qu'après que l'Abbé eut pris le pouvoir en novembre 1958, lorsque les bénéfiques du soutien à l'UDDIA devinrent évidents, que les Plateaux (et les Batéké de Brazzaville) basculèrent vraiment dans l'escarcelle du parti » (Bernault 1996 : 277).

La deuxième bipolarisation est consacrée par les élections législatives de 1959, élections qui interviennent après une guerre civile. Celle-ci met aux prises d'un côté le MSA qui regroupe essentiellement les originaires du Nord Congo (sauf la Sangha) et une partie du Niari et du Kouilou du fait de l'alliance d'Opangault avec le leader du GPES ; de l'autre l'UDDIA regroupant en majorité les originaires du Pool et accessoirement de la Sangha et du Kouilou.

Sur le plan imaginaire, la guerre de février 1959, transformée sur le terrain en conflit Nord/Sud ou dans l'amalgame mbozi/kongo, a effectivement divisé ce pays en deux (Wagret 1963 ; Bernault 1996). La configuration de Brazzaville en quartiers des Kongo/quartiers des Mbozi en est une illustration.

8. UDDIA : Union pour la défense des intérêts des Africains ; RPF : Rassemblement du peuple français.

Si le Sud correspond à peu près à l'ancienne « circonscription », dénommée selon un décret de 1931 Bas-Congo (Kouilou, Brazzaville, Mayama, Mouyondzi, Madingou, Mindouli, Boko), en réalité il y a une autre subdivision imaginaire : Pool ; « Grand Niari » et Kouilou (Missié 1986 : 313). Et le Nord pour les agents sociaux commence des quartiers nord de Brazzaville jusqu'à la frontière du Congo avec les Républiques centrafricaine et camerounaise. Ces bastions semblent avoir plus d'impact que l'appartenance ethnique.

Après les affrontements de 1959, et en prévision des élections législatives du 14 juin de la même année, l'abbé Fulbert Youlou procède à un découpage des circonscriptions électorales qui noient les électeurs bacougnis, fidèles à Kikhounga Ngot, dans une grande circonscription Kouilou, Kouilou-Niari, Niari-Bouendza (16 députés). De même, les électeurs de l'Alima Lefini et, plus particulièrement, ceux du district d'Abala traditionnellement favorables au leader du MSA, Jacques Opangault, sont rattachés à une immense circonscription Pool, Djoué, Alima Lefini (25 députés) plutôt proches de l'UDDIA et donc, de l'électorat Bas-Congo (Wagret 1963 : 90). Mais il faut dire que la consigne de vote donnée en 1961 par Opangault par souci de réconciliation était suivie tant par les Mboshi que par ses électeurs teke et gangoulou. Ils votèrent à l'unanimité pour Fulbert Youlou (*ibid* : 106-107).

Pendant près de trois décennies, l'imaginaire des acteurs sociaux était travaillé par cette division de 1959. Ils tendaient à orienter leur comportement en fonction de ce schéma, du reste réactivé par les guerres de 1997-2001, et par le mode de gestion bureaucratique-ethnolignagère du pouvoir par les régimes successifs tant monolithiques que prétendument démocratiques. Dès lors, tout acte politique, toute nomination n'étaient perçus que sous cet angle Nord/Sud. Ce sont ces identités construites, consolidées dans l'ombre qui vont émerger à la faveur du processus de démocratisation, notamment à la conférence nationale de 1991.

L'invention du « Grand Niari » ou « Nibolek »

En ce qui concerne la construction de l'identité « Grand Niari », il faut remonter à la création en mai 1934 par Albert Dolisie de la ville qui porte son nom, ville qui devient, « la capitale informelle » du « Grand Niari », le point de rencontre des populations des « pays du Niari ». Regroupant des ethnies diverses en raison de l'ouverture favorisée par les travaux du chemin de fer (1921-1934 et 1961), cette ville a subi de plein fouet la pénétration marchande, l'imposition du salariat et l'émergence des premières luttes sociales. Tous ces faits ont été porteurs d'un sentiment d'appartenance ayant valeur de transcender les origines socio-ethniques. Mais les passions politiques de l'ère coloniale (1956-1960), notamment la guerre de 1959 ont réajusté ces sentiments, chaque acteur ayant été amené à se recroqueviller dans sa communauté restreinte (Rey 1971).

L'évolution cartographique montre que les populations des trois régions du Niari, de la Bouenza et de la Lekoumou, ont cohabité dans le cadre des circonscriptions, des départements ou des régions administratives. Certes, en 1946, le Niari avait voté PPC. Mais en 1957, le Niari était divisé entre trois factions : le PPC représenté par Pierre Goura (30 %), le GPES de Kikhouna N'got (50 %) et l'UDDIA (20 %). Il n'y avait donc pas d'unanimité même au sein d'un lignage (Bernault 1996 : 272-273). Pourtant ces identités circonstanciennes n'ont pu effacer la solidarité née de la cohabitation durable de ces groupes.

Donc, même s'il existe désormais (depuis 1967) trois régions à savoir, le Niari, la Bouenza et la Lékoumou, la mémoire collective des générations des années de la colonisation remet constamment à l'ordre du jour la solidarité, la parenté fictive, fruit de la cohabitation des ethnies du Niari-Ogooué de 1934, puis du Niari de 1947-1950 et, à partir de 1964, des ressortissants de la Letili (Zanaga, Bambama), de la Nyanga-Louéssé (Mossendjo, Dive-nié, Mayoko), du Niari (Dolisie, Loudima, Kimongo, Kibangou), de la Bouenza-Louéssé (Sibiti, Komono) et du Niari-Bouenza (Madingou, Jacob, Mouyondzi, Boko-Songho). Hormis quelque parenté linguistique des sous-groupes teke (Tsayi, Yaka, Lali), kota (Ndassa woumvou) et nzabi-mbéde (Tsangui) d'une part, et des sous-groupes kongo (Kugni, Bembé, Minkengué, Sundi, Ladi, Dondo, Kamba...) et echira-ndumu (Lumbu, Punu, Bwissi, Ndzabi) d'autre part, la différence entre ces groupes teke, kongo, nzabi-mbéde et kota s'est émoussée, édulcorée, mise en veilleuse par l'usage d'une langue véhiculaire : le munu ku tuba (je dis) ou kituba selon les linguistes. Les villes de Nkayi, Dolisie et Mossendjo constituent ainsi des métropoles. Lieux de rencontre entre ces communautés, ces villes sont des lieux de construction identitaire des « kitubophones », tout comme Brazzaville nord et les localités du Nord Congo constituent des lieux de construction de l'identité des « Gens d'eau » : les Ngala.

Même si le terme « nibolek » n'apparaît qu'à la fin de la Conférence nationale (Weissman 1993 : 94) sous instigation des acteurs politiques regroupés autour de Pascal Lissouba, son existence latente en tant que concept géographique et économique date de l'époque coloniale. En effet, le colonisateur français avait un vaste projet de développement agricole sur la riche vallée du Niari, c'est-à-dire toute cette zone traversée par le fleuve du même nom (*ibid.*). Lissouba en sa qualité de directeur des services agricoles dès la fin de ses études (docteur ingénieur) en 1961 et de chef du gouvernement en 1963-1966, avait remis à jour la valorisation agricole de ces régions (*ibid.*). Selon Weissman, les populations de cet espace « [...] prennent conscience de la communauté d'intérêts qui les lie et voient dans l'ingénieur agronome l'homme providentiel capable d'assurer leur promotion. De là naît le mythe "Lissouba" » (*ibid.*).

Pour Hugues Bertrand (1975 : 57),

« [...] le premier ministre, Pascal Lissouba, [...] s'efforce de travailler dans une optique nationale plutôt que régionale (ou tribale), techniciste plutôt que "clientéliste". Ce faisant, s'il élargit son horizon politique, il se retire l'habituel tremplin

de sécurité (ethnique) que se ménagent la plupart des hommes politiques locaux : il inquiète, fait peur, et le président n'aura pas trop de mal à faire le vide autour de lui, à obtenir sa démission. »

Il aurait été accueilli par des acteurs politiques du « Grand Niari ». Ces derniers, qui tissaient alors dans l'ombre la toile identitaire trirégionale, étaient souvent des coupables désignés lors des coups d'État. « Un autre Lissouba en naîtra, très “régionaliste” et représentant pour les initiés, de ce qu'on appellera le bloc du “Grand Niari” » (*ibid.*).

Si bien que lorsque se présente l'opportunité démocratique, ils n'ont pas de peine à mobiliser sur la base de cette appartenance en état latent et à transformer cette conscience identitaire en identité politique.

Le cas de la Cuvette-ouest

L'identité nordiste est, quant à elle, le résultat de la politique clientéliste de Ngouabi (Ossébi 1982 : 12).

« C'est pour se substituer à l'emprise sudiste du pouvoir qu'à partir du coup d'État de Marien Ngouabi en 1968, les régions du nord ont commencé à se fédérer sous l'étiquette générique de Mbochi [...]. D'emblée, cet ensemble s'est structuré sur une base essentiellement clientéliste, son unité ne résidant que dans la communauté d'intérêts à inverser les flux redistributifs de la machine étatique » (Weissman 1993 : 97).

C'est ce qui pourrait justifier le découpage électoral de 2002 : les Plateaux qui, en 1992, comptaient six circonscriptions, passent en 2002 à treize. Au total, le Nord qui représente le tiers de la population du Congo, réputée favorable au président Sassou Nguesso, originaire d'Oyo (Cuvette), gagne 15 circonscriptions supplémentaires (Missié 2007a : 8-9).

Le Nord est donc imaginé comme le fief du pouvoir, bien que la partie ouest se trouve tellement enclavée que les populations préfèrent se tourner du côté du Gabon pour leur subsistance. C'est ce prétexte que les ressortissants de cette partie ouest de la Cuvette avaient d'ailleurs utilisé pour revendiquer la scission, à la faveur de l'ouverture démocratique. En effet, dans l'effervescence démocratique de la fin des années 1980, les cadres de cette zone s'étaient fait les porte-parole des populations kota, mbéti et tegue. Au moment où les confédérés dénonçaient les dérives ethnorégionalistes du PCT (nordisation et cuvettisation du pouvoir), ils en profitèrent pour se désolidariser des défenseurs du « pouvoir du Nord ». Ils écrivirent au président de la République, Sassou Nguesso, originaire de la partie est, beaucoup moins défavorisée en termes d'occupation de postes-clés et d'infrastructures. Leur argument était que la partie ouest n'avait jamais bénéficié des avantages du « pouvoir du Nord », qu'ils manquaient de voies reliant les localités de la partie ouest à la partie est, qu'ils se sentaient culturellement différents

des Mbochi et qu'ils recevaient des « coups » injustement. Le président les fit venir et les pria — dans un contexte où il était sur la défensive à cause de la dissidence de la plupart de ses courtisans — de privilégier la solidarité régionale (la grande Cuvette et le Nord). Mais ils refusèrent. Ils consultèrent Monseigneur Nkombo, président du Conseil supérieur de la République, Parlement de transition et André Milongo, Premier ministre du gouvernement de transition. Ceux-ci acceptèrent le principe de la création d'une dixième région. Le régime Lissouba, qui vint après la Transition, trouva là une aubaine pour montrer sa « générosité » en promulguant la loi portant création de la région de la Cuvette-ouest. Depuis lors, et pour des raisons électoralistes, toutes les tendances politiques s'activent à susciter la sympathie de ces cadres teque, ngare kota et mbeti.

Exclusion du champ politique des Teke possesseurs de la terre

Pendant les trois décennies de pouvoir monolithique, si les acteurs kongo-lari, vili et mbochi avaient développé chacun une conscience identitaire liée à l'espace géographique — ce qui leur permettait de revendiquer dans l'informel une place sur l'échiquier politico-administratif — les Teke, quant à eux, pourtant plus nombreux et représentés dans plusieurs départements, n'avaient pu insuffler cette conscience identitaire teke transrégionale. Il est vrai que les Plateaux ont eu en juillet 1959 comme ministre de l'Enseignement (régime youlou), Prosper Gandzion, que dans ce même gouvernement il y avait Pierre Goura un Yaka de Sibiti (Lekoumou) et que David Charles Ganao (d'ethnie nzikou) a plusieurs fois assumé les fonctions de ministre des Affaires étrangères. Le maire de Brazzaville, Lambert Galibali (teke des Plateaux) a réalisé de grandes œuvres telles que le « Boulevard des Armées ». Mais, leur présence au sein des instances dirigeantes n'a jamais pu promouvoir une conscience identitaire teke transrégionale. Bien au contraire, chaque sous-groupe s'est plutôt inscrit dans le cadre territorial tel qu'instrumentalisé pendant les périodes électorales des années 1950-1961. Les possesseurs de la terre ont donc souvent été exclus du pouvoir. De 1960 à ce jour, seuls des membres de trois groupes suscités se partagent le pouvoir. Il n'y a jamais eu de président, de vice-président ou de Premier ministre teke, sauf les éclipses de David Charles Ganao (1996-1997) et de Maurice Stéphane Bongho Nouara (trois mois) qui était à la fois de la Sangha et de la Cuvette-ouest. Certes, le bureau politique du MNR de 1964 avait comme commissaire aux comptes l'un de ceux-là même qui ont fait partir Youlou, Gabriel Obongui, d'ethnie gangoulou (Missié 1986 : 274-321). En 1972, Charles Ngouoto, un Teke de Zanaga (Lekoumou) était chargé de l'organisation au bureau politique. Ses « compatriotes » (de Zanaga) lui reprochent de les avoir oubliés, c'est-à-dire, de n'avoir pas mené une politique clientéliste. Le général Raymond Damase Ngolo, membre du CMP et

plusieurs fois ministre n'est reconnu qu'à Abala et à Ngabé. En 1997-2002 le ministre des Finances, Mathias Dzon, aurait privilégié les sympathisants de son parti-ethnie, les Gangoulou. Il n'a, de ce fait, pas attiré d'autres Teke.

Certes, la « tékénité » existe en état latent. C'est-à-dire que tout en sachant qu'il existe d'autres sous-groupes teke, chacun se dit teke pur.

Lors du procès radiotélévisé de janvier et février 1978 sur l'assassinat du président Marien Ngouabi, le ministre public, Maître Jacques Okoko, d'ethnie kouyou (région de la Cuvette) s'exclama devant Tara Nnganzion, un prévenu identifiable par ses tatouages comme Teke des Plateaux : « Même les Batékés veulent prendre le pouvoir ! »

Cette extériorisation des représentations négatives, cet aveu public de rejet suscita une indignation, une prise de conscience réactive et comme un désir de relever le défi. C'est ainsi que sous l'initiative des cadres teke des Plateaux comme Florent Ntsiba, ancien membre du Comité militaire du Parti (1977-1979), il aurait été créé au début des années 1980 dans la clandestinité, en raison du contexte monolithique, un « Front de libération des Batékés et des Bangangoulou » (Frolibaba). Très ancré dans les Plateaux, le Frolibaba se voulait être un rassemblement de tous les sous-groupes teke du Congo. En fait il s'agissait de construire une ethnicité politique afin de montrer qu'eux aussi pouvaient « commander », en réalité c'était la volonté des acteurs politiques et autres cadres teke soucieux d'accéder et de perdurer dans des positions de pouvoir. Le président Bongo du Gabon aurait même été mis à contribution, mais aurait joué double-jeu.

C'est dans cette optique que lors de son passage au ministère des Postes et Télécommunications, Florent Ntsiba aurait privilégié dans les recrutements et les nominations aussi bien les Teke des Plateaux que ceux de la Lékoumou. Démis de ses fonctions et suspendu du comité central du PCT en 1983, officiellement pour « inconséquence idéologique » (pratiques fétichistes), il vit ce projet s'évanouir. Et la conscience identitaire teke transrégionale ne put émerger comme identité politique.

Le projet de Florent Ntsiba fut d'une certaine manière repris par Charles David Ganao d'ethnie teke (nziku). En septembre 1991, dans son discours inaugural tenu à l'Hôtel de ville de Brazzaville, ce fondateur de l'Union de forces démocratiques (UFD) fit un clin d'œil à l'ensemble des Teke dispersés intra-muros :

« Avant de terminer, je voudrais avoir un mot particulier pour ce peuple Teke, peuple pétri de culture, étrangère sur ses propres terres [...] » (Missié 2003 : 229).

Il semblait ainsi inviter les Teke à revendiquer leurs droits d'antériorité ou leur autochtonité et donc l'autorité due aux propriétaires du sol. La matérialisation de ce projet se lit à travers la composition du bureau fédéral de son parti. On n'y trouvait que des Teke : des Plateaux, du Pool, de la Bouenza et de la Lékoumou (*ibid.*).

Dans la même période (1991-1992), Maître Jean-Martin Mbemba, Tekefumu, créait avec quelques autres Teke comme Aba Gandzion (Teke de la lignée royale) et Joseph Ouabari (Gangoulou), l'Union pour le progrès (UP).

Mais tout cela n'a pas suffi à susciter l'émergence d'une conscience identitaire teke transrégionale. D'autant plus que ceux des « Pays du Niari », les « Nibolek », regroupés au sein du parti de Lissouba (d'ethnie minoritaire nzebi), avec comme logo trois palmiers qu'on pouvait facilement assimiler aux trois régions se disaient : « C'est notre tour ! » Car ils s'identifiaient au pouvoir, se l'approprièrent psychologiquement, jouissaient par procuration comme le faisaient bien avant eux les Kongo-lari (1958-1968), puis les ressortissants de la partie septentrionale désignés par Mbochi, « Norvégiens » ou « Nordistes » (1968-1991).

Ainsi, en plus du fief « nibolek », la « Mouvance présidentielle » (sous Lissouba) cherchait à élargir sa base électorale en créant le concept de tékéité ou tékénité⁹.

« L'aire culturelle Batéké englobe aujourd'hui d'autres groupes ethniques peu à peu assimilés au peuple Batéké dont ils ont adopté la civilisation. Ainsi en est-il des Obamba venus du Nord (Kelle Okondja dans le Haut Ogooué gabonais) jusqu'à Franceville, des Bakanighi, des Bandjibi et des Ndumu (Franceville) qui tous font partie aujourd'hui de l'aire culturelle Batéké » (Cabrol s.d. : 33).

Dans les « Pays du Niari » (Mossendjo, Sibiti, Komono, Zanaga, Bam-bama et Mayéyé), les Teke et les Kota et même les Ndzabi ont effectivement développé, du fait de la longue période de cohabitation, une parenté linguistique et un sentiment d'appartenance collective : la « tékéité ». C'est cette tendance que les « Mouvanciers » voulurent étendre jusqu'aux confins de la Cuvette-ouest (Ewo, Okoyo, Lékéti) où cohabitent les mêmes groupes (kota, mbéti, tegue...).

Le parti MARS de Jean Itadi — un Ndasas (Kota) de la Lékoumou — était perçu comme un regroupement des Kota des « Pays du Niari » et de la Cuvette-ouest. Mais pour n'avoir pas été gratifié, son unique député, Léon Alfred Opimpat de Mbomo (Cuvette-ouest) passa dans le camp du PCT, c'est-à-dire le parti du Nord. En revanche, le philosophe Grégoire Lefouoba d'ethnie mbéti s'appuya certainement sur la « tékéité » comme argument pour quitter le camp de Sassou. Ainsi, il put rester longtemps ministre sous Lissouba.

Toutefois, malgré la multiplication des rencontres teke, la nomination de Charles David Ganao au poste de Premier ministre, l'organisation des danses folkloriques des sous-groupes teke à Brazzaville, la présence des

9. La tékéité ou tékénité est le terme inventé par les partisans du régime Lissouba. Il postule la parenté des groupes nzabi-mbede et kota avec le groupe teke. Ce qui sous-entend le devoir, l'obligation ethnolignagère de soutenir le « parent » Lissouba. Une hégémonie teke-nibolek devrait alors remplacer l'hégémonie Mbochi-Kouyou (1968-1991).

dignitaires teke des Plateaux aux obsèques d'un grand chef teke de Komono en 1995, la guerre de 1997 a pu arrêter la « tékéisation » ou le processus d'invention par les acteurs politiques d'une identité politique sur la base de l'existence objective d'un ensemble de sous-groupes qui croient avoir la même origine. Cela, parce que les Teke du Pool ont souvent bénéficié des avantages psychologiques ou matériels du pouvoir : Youlou (1958-1963), Massamba Debat (1963-1968). Ils n'ont donc pas grand intérêt à se désolidariser des Kongo-lari. Or, le caractère quasi éphémère du pouvoir Lissouba, qui fut du reste perturbé par des intermédiaires guerriers, arrêta ce processus. La redistribution bureaucratique-ethnolignagère qui aurait pu générer et/ou soutenir une conscience identitaire teke transrégionale ne put se faire dans la durée. Même les nouvelles tentatives de « tékéisation » que l'on peut lire à travers les rencontres (fin 2008) de l'Association civilisation-culture et identité teke (Cité) animée par l'ancien représentant du Congo à l'OUA, Pascal Gayama entouré des cadres tel que le professeur Yala, semblent ne pas intéresser les Teke-nibolek et Fumu.

Ainsi, bien que se disant tous Teke, ce qui prédomine encore en chacun d'eux c'est l'identité liée au territoire. Il y a des Teke du Nord/Teke du Sud ; Tegue/Teke-tsayi, etc. Bien d'autres facteurs pourraient rendre raison de cet échec.

Quelques facteurs de blocage de l'identité teke transrégionale : inexistence des voies de communication

L'un des facteurs de la production du sentiment d'appartenance est l'existence des voies de communication entre certaines régions. Dans ce cas, les groupes ont tendance à réécrire une nouvelle histoire, à produire une nouvelle culture teintée d'emprunts auprès du ou des groupes voisins. Zanaga dans la Lékoumou et Kébara dans les Plateaux, toutes deux peuplées des mêmes communautés teke, ne sont séparées que de soixante-dix kilomètres. Mais elles ne se fréquentent plus par manque de route. D'un côté comme de l'autre, l'on trouve des noms tels que Mbani, Ntsiba, Mbouni, Likibi, des noms de jumeaux (Ngambou ou Mbou et Ngampika ou Mpika voire Pi ou Ngambio et Ngampio). Le nom Foutika dans la Lékoumou devient Fouri dans le Pool puis Mfourga dans les Plateaux. Miété dans la Lékoumou devient Miéré dans les Plateaux. Bien qu'ils se disent tous *Ngâa ntsièe*, leur culture n'est plus tout à fait la même. À Lékana et Djambala, l'on a coutume de faire des balafres. À Zanaga et Komono, les tatouages sont plus discrets. À Ngabé, les griots s'expriment par des paroles chantées. Ils invoquent le « Nkué Mbali ». Dans la Lékoumou, c'est le likembé, une musique de fête. L'on invoque les « Nkita ». Par conséquent les Teke des Plateaux ont appris à regarder du côté du Nord, surtout que toutes les mobilisations politico-ethno-régionales de la période 1945-1961 ont favorisé la référence à la nouvelle identité ethnodépartementale. Il est plus facile au

Teke de Kebara ou Lekana de se rendre à Brazzaville (environ 400 km) ou à Owando (Cuvette) que d'aller à Zanaga ou de façon générale dans la Lékoumou. La rivière Loulali (selon les Kongo-lari) ou Lelali (en tekeyaka) sépare le district de Kimba, notamment le village « Douze manières » (Pool), du district de Zanaga (village moukolo). Les Teke de la Lékoumou regardent désormais du côté du Niari et de la Bouenza. Ils se sentent Teke certes, mais aussi « Nibolek ». Et leurs parlers respectifs ont été influencés par les dialectes des groupes avec lesquels ils cohabitent. Ce qui renforce encore la différence entre ces sous-groupes qui formaient pourtant un seul groupe. Toutefois, les Teke de Ngabé se sentent plus proches des Teke des Plateaux que des Kongo-lari avec qui ils forment le Pool depuis 1920. Ceci s'explique par le fait que Brazzaville (avec sa configuration Nord/Sud, foyer des conflits interrégionaux) constituant une zone tampon entre les deux zones, et terre des *Mfumum* (ou Amfum) « *larisés* », ces groupes se sentent différents. L'un utilise le lari et l'autre le lingala. Aussi, les jeunes teke de Ngabé (Pool nord), des Plateaux et de la Cuvette ouest (des « lingalophones ») se laissaient-ils facilement enrôler au nom de l'identité nordiste dans les milices « cobras » de Sassou Nguesso. *A contrario*, les jeunes Teke « kitubophones » formaient le gros des miliciens « zoulous », « mambas » et « cocoyes » des « Pays du Niari », fief de Lissouba. Quant aux jeunes Teke des « pays de Mpangala » (Pool sud), ils adhéraient plutôt à la milice « ninja » de Bernard Kolelas et du « Pasteur Ntoumi ».

*

Notre objectif était d'analyser les méandres de l'identité, notamment à travers le rapport concurrentiel entre le sentiment d'appartenance à une communauté sociolinguistique (l'ethnie) et l'identité qui naît de l'occupation territoriale d'une aire géographique. En partant de l'hypothèse de l'importance de la dimension spatiotemporelle et du rôle des leaders dans la construction identitaire, nous nous sommes basés sur l'histoire des Teke, ces anciens sujets du roi Makoko aujourd'hui dispersés à travers trois États, et à l'intérieur de ces États des départements. Nous avons montré qu'hier (1934-1945), les Dolisiens et les Francevillois faisaient partie du même département : le Niari-Ogooué. La cession de Franceville au Gabon à l'époque où Félix Tchicaya siégeait au Palais Bourbon est consommée. Bien que les frontaliers continuent d'entretenir quelques rapports, de façon générale, les uns et les autres, les Congolais et les Gabonais, et même les ex-Zaïrois se réfèrent désormais à leur nouvelle identité territoriale (et la revendiquent fort).

L'on peut donc retenir que la proximité géographique, l'histoire (enfance ou adolescence, cursus scolaire, activités diverses) écrite et vécue dans un espace donné auquel on est attaché (le terroir), l'utilisation d'une langue commune restent déterminantes. Lorsque cette histoire est intériorisée, son

évoquant suscite nostalgie, renforce ou renouvelle le sentiment d'appartenance. La cohabitation des Teke, Nzabi, Punu, Kuni, Bembe dans une ville comme Dolisie où ils ont partagé la même misère, la même exclusion et/ou persécution politique, puis l'illusion d'être le groupe au pouvoir, a généré et entretenu un sentiment d'appartenance territoriale plus fort que l'existence objective des Teke au sens large (du Nord et du Sud). De même, les Teke du Pool ayant partagé la même histoire politico-culturelle avec les Kongolari ont développé avec eux une conscience identitaire. Les Tegue, les Kota et les Mbeti de la Cuvette-ouest oscillent entre leur identité nordiste construite sous le régime dit du « Pouvoir du Nord » et leur identité départementale nouvelle.

C'est donc dire le rôle des entrepreneurs politiques dans la création des espaces politiques transrégionaux à valeur fédérative, espaces à partir desquels ils négocient dans les transactions politiques.

Chaque Teke a certainement conscience de sa « tékéité ». Mais, les mobilisations et les conflits politiques des années 1950, prorogés par les acteurs de la postcolonie, l'inexistence des voies de communication ayant favorisé la distance entre ces sous-groupes qui avaient des contacts dans les temps anciens n'ont fait voir à chacun que son côté « nordiste » ou « sudiste » ou mbochi/kongo. Cette ethnicité politique revêt un caractère durable qui irradie dans toute la société lorsqu'elle soutient une politique clientéliste, qui renforce en chacun la conviction que son devenir ou son avenir (s'agisse-t-il d'une jouissance par procuration) ne peut venir que de ses coreligionnaires au pouvoir. Or, les Teke, tous sous-groupes confondus, n'ont pu construire une base politique, même si le projet de promotion de l'identité teke transrégionale (« tékéité ») qui se voulait culturel cachait en réalité des ambitions d'érection d'une ethnicité politique visant le contrôle pérenne de l'appareil d'État.

Ainsi, que ce soit les ressortissants du Pool dont l'unité des membres s'est renforcée pendant les luttes anticoloniales et sous les deux premiers régimes ; que ce soit les « Nibolek » vivant à l'ombre de Lissouba, la construction de l'identité territoriale en tant qu'ethnicité (ou territorialité) politique s'appuie sur la communauté d'intérêts. Celle-ci commande la lutte pour le pouvoir en tant que moyen de captation et de contrôle des avantages symboliques et matériels. C'est dans ce sens que les leaders sont perçus comme les représentants et/ou les défenseurs d'une aire donnée. Chaque figure ethnorégionale qui émerge apparaît dès lors comme le « sauveur » de ses « compatriotes », le canal par lequel viendrait la survie, le bien-être ou le développement de ceux qui se positionnent comme étant les siens, en réalité sa base politique.

Dans la vie quotidienne, il est certes difficile d'observer la segmentation de la société. Il n'empêche que, selon les imaginaires locaux, le Kouilou s'identifiait à Tchicaya-Tchitchelle puis à Tysthère Tchicaya. Et les Mbochi-Kouyou se regroupant autour de Marien Ngouabi grâce à sa politique clientéliste n'ont pu voir en Yhombi Opango (1977-1979), président d'un comité

militaire du parti à 90 % composé de ressortissants du Nord, le « fidèle continuateur de l'œuvre de l'immortel Marien Ngouabi » (*sic*) en raison du contexte d'austérité, mais surtout des luttes internes (ligne droitnière et liquidationniste et l'aile révolutionnaire) (Bazenguissa-Ganga 1997). Depuis 1979, Sassou Nguesso semble présenter, malgré la parenthèse « upadésienne », plus de garantie dans ce que l'on appelait la politique de « *Ledza, lenua, leyiba mbongo, le tonga nda* » (« Mangeons, buvons, dilapidons les deniers publics, construisons des maisons »), version congolaise du néopatrimonialisme. Et l'ethnicité semble ainsi avoir de beaux jours.

*Département de sociologie, Faculté des Lettres et des Sciences humaines,
Université Marien Ngouabi.*

BIBLIOGRAPHIE

ADAM (Mgr)

1954 « Grammaire composée Mbede Nduma Duma », in *Mémoires de l'Institut d'études centrafricaines*, 6, Brazzaville, Institut d'études centrafricaines.

AYIMPAM, S.

2006 « Vie matérielle, échanges et capitalisme sur la rive méridionale du Pool du fleuve Congo (1815-1930) », in *Recherches en anthropologie et en histoire de l'Afrique*, RAHIA, 18, Aix-en-Provence, CEMAf-MMSH.

BAMBI, J.-G.

1980 *Chronologie des principaux faits et événements au Congo, 1482-1979*, t. 1, Brazzaville, CCIZ.

BAZENGUISSA-GANGA, R.

1997 *Les voies du politique au Congo. Essai de sociologie historique*, Paris, Karthala.

BERNAULT, F.

1996 *Démocraties ambiguës en Afrique centrale : Congo-Brazzaville, Gabon, 1940-1965*, Paris, Karthala.

BERTRAND, H.

1975 *Le Congo, formation sociale et mode de développement économique. Critiques de l'économie politique*, Paris, François Maspero.

CABROL, C.

s.d. *La civilisation des peuples Batéké*, Libreville, Multipress-Gabon.

CALVET, L.-J.

- 2001 « Trois espaces linguistiques face aux défis de la mondialisation », *Identité et multiculturalisme. Identité et plurilinguisme*, table ronde, Paris, 20-21 mars.
<http://www.3el.refer.org/IMG/pdf/calvet_f.pdf>.

CERDOTOLA/ACCT

- 1987 *Atlas linguistique de l'Afrique centrale. Situation linguistique de l'Afrique centrale. Inventaire préliminaire : le Congo*, Paris-Brazzaville.

DELPEUCH, T.

- 1996 « À propos de... », *Droit et société*, 34 : 677-694.

DUPRÉ, M.-C.

- 1990 « Masques de danse ou cartes géopolitiques ? L'invention de kidumu chez les Téké Tsayi au XIX^e siècle (République populaire du Congo) », *Cahiers des Sciences humaines*, 26 (3) : 447-471.

GARNIER, E.

- 2004 « La reterritorialisation de la population française d'Algérie ou comment conserver un particularisme culturel et identitaire », in *Espaces et sociétés aujourd'hui (la géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action)*, Colloque UMR ESO, « Espaces Géographiques et Sociétés », Rennes, 21 et 22 octobre,
<http://www.univlemans.fr/lettres/eso/evenements/rennes_10_04/contributions_10_2004/ge.pdf>.

GAULME, F.

- 2000 « Congo-brazzaville, la guerre civile et ses conséquences sur le Gabon », UNHCR, *Centre for Documentation and Research*, WRITENET, Paper n° 20/1999, January,
<<http://www.unhcr.org/publ/RSDCOI/3ae6a6c71c.pdf>>.

IPARI, M.

- 2006 « La longue marche des Ambamba de la Lekoumou (XIX^e siècle) », *Les Cahiers de l'IGRAC*, 1 : 27-35.

JAVEAU, C.

- 2003 « Communautés et identités », *Bulletin du Centre culturel Arabe*, Bruxelles.

KINATA, C.

- 2001 *Les ethnochefferies dans le Bas-Congo français : collaboration et résistance, 1896-1960*, Paris, L'Harmattan.

M'BOKOLO, E.

- 1992 *Afrique noire : histoire et civilisations*, vol. 2, XIX^e et XX^e siècles, Paris, Hatier.

MISSIÉ, J.-P.

- 1986 *Contribution à l'étude des systèmes bureaucratique-lignagers en Afrique. Le cas du Congo. La gestion des cadres dans les entreprises d'État*, Thèse de Doctorat (Nouveau régime), Nancy, Université de Nancy II.
- 2003 « Construction identitaire et violence politique au Congo-Brazzaville : le rôle des leaders », *Annales de l'Université de Lomé*, Série Lettres, XXIII (1), juin, Presses de l'UB : 221-241.
- 2007a « Les élections en Afrique centrale : une démocratie en trompe-l'œil », *Annales de l'Université de Lomé*, XXVII (1), juin, Presses de l'UL : 57-69.
- 2007b « L'étranger au Congo : une xénophobie sélective », *Annales de l'Université de Lomé*, Série Lettres, XXVII (2), décembre, Presses de l'UL : 67-75.

NDAYWEL È NZIEM, I.

- 1998 *Histoire générale du Congo : de l'héritage ancien à la République*, Paris-Bruxelles, Deboeck-Duculot.

NGOÏE-NGALLA, D.

- 2007 *Les limites géographiques des grandes aires ethniques du Congo précolonial. Mbozi, Eshira-ndumu-Teke, Kongo*, Paris, Éditions Bajag-Meri.

OIF (ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE)

- 2005 *Afrique centrale Congo-Éléments historiques*, 20-05.
<<http://droit.francophonie.org/df-web/publication.do?publicationId=4350>>.

OLLANDET, J.

- 2007 *Tchicaya Opangault Youlou : vie politique au Congo-Brazzaville, 1945-1964*, Brazzaville (Congo), La Savane.

OSSÉBI, H.

- 1982 *Affirmation ethnique et discours idéologique au Congo. Essai d'interprétation*, Thèse de 3^e cycle, Paris, Université Paris V.

OTAYEK, R.

- s.d. *L'Afrique au prisme de l'ethnicité : perception française et actualité du débat*, CNRS, Centre d'étude d'Afrique noire, Bordeaux, Institut d'études politiques de Bordeaux.
<http://www.u-bourgone.fr/GUFNU/afrique/docs/doc_otayek.pdf>.

PERROT, C.-H.

- 2001 « Recension », *Congo-Brazzaville. Le retour des ethnies. La violence identitaire*, D. NGOÏE-NGALLA, *Cahiers d'Études africaines*, XLI (1), 161 : 221-223.
<<http://etudesafricaines.revues.org/document79.html>>.

POURTIER, R.

- 2006 « Recension », *Colonial Rule and Crisis in Equatorial Africa: Southern Gabon, ca. 1850-1940*, C.J. GRAY, *Cahiers d'Études africaines*, XLVI (1), 181 : 205-209. <<http://etudesafricaines.revues.org/document5893.html>>.

RABUT, E. (dir.)

1989 *Brazza, Commissaire Général : Le Congo français, 1886-97*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

REY, P. P.

1971 *Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme. Exemple de la « Comilog » au Congo-Brazzaville*, Paris, Maspero.

SAUTTER, G.

1966 *De l'Atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous-peuplement*, Paris, Éditions Mouton.

WAGRET, J. M.

1963 *Histoire et sociologie politiques de la République du Congo (Brazzaville)*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence.

WEISSMAN, F.

1993 *Élection présidentielle de 1992 au Congo : entreprise politique et mobilisation électorale*, Bordeaux, Institut d'études politiques de Bordeaux, Université de Bordeaux 1.

Décrets et Arrêtés publiés au Journal Officiel

Journal Officiel de l'AEF :

- Arrêté du 30 avril 1931, fixant les limites des subdivisions de la circonscription du Bas-Congo (Kouilou, Brazzaville, Mayama, Mouyondzi, Madingou, Mindouli, Boko).
- Arrêté du 15 novembre 1934, subdivisant le territoire du Moyen-Congo en cinq (5) départements.
- Arrêté n° 0079/AP du 7 janvier 1957 portant création de la Région du Niari-Bouenza.

Journal Officiel de la République du Congo :

- Décret 59/In/AG du 1^{er} avril 1959 portant réorganisation des districts de Divénié, Dolisie, Kibangou et Loudima et création des Régions du Niari, de la Bouenza-Louéssé et la Nyanga-Louéssé.
- Décret n° 61-38 du 16 février 1961 portant création des Préfectures de l'Alima, de la Léfini et de la Likouala-Mossaka.
- Décret n° 62-396, du 7 décembre 1962 portant modification des limites des Préfectures de l'Alima et de la Léfini et créant la Préfecture de la Nkeni, JORC, p. 926.
- Décret n° 63-45 du 12 février 1963, p. 253.
- Décret n° 63-55 du 19 février 1963, p. 280.
- Décret n° 67-243 du 25 août 1967 fixant l'organisation administrative territoriale de la République du Congo.
- Loi n° 02/95 du 18 février 1995 portant création de la Région de la Cuvette-ouest.

RÉSUMÉ

L'objectif de cette étude est d'analyser les méandres de l'identité, notamment à travers le rapport concurrentiel entre le sentiment d'appartenance à une communauté sociolinguistique (l'ethnie) et l'identité qui naît de l'occupation territoriale d'une aire géographique, que celle-ci soit une entité étatique ou relève, au sein d'un État, du découpage en régions ou départements. Nous montrons que la longue cohabitation de groupes différents dans un même espace génère un sentiment d'appartenance plus fort que l'identité ethnique au sens strict. Mais cette territorialité est surtout l'œuvre des entrepreneurs politiques qui instrumentalisent ces appartenances objectives, et s'activent aussi à mobiliser des espaces plus larges regroupant plusieurs régions qu'ils soutiennent à partir d'une politique clientéliste. Il s'agit donc d'une ethnicité politique.

ABSTRACT

Ethnicity and Territoriality: Two Types of Lived Identities amongst the Teke in Congo-Brazzaville. — This studies aims to analyse the complexities of identity, especially through the conflicting relationship between the sense of belonging to a sociolinguistic community (ethnic group) and the identity which stems from the territorial occupancy of a geographical area—whether this area be a state or the result of a breakdown into administrative regions or *départements* within a state. We show that the long cohabitation of different groups within one space generates a stronger sense of belonging than ethnic identity *stricto sensu*. But this territoriality is above all the work of political actors who exploit these objective belongings and endeavour to mobilize wider spaces made up of several regions which they support on the basis of a clientelist policy. One can therefore talk of political ethnicity.

Mots-clés/Keywords : Congo-Brazzaville, Teke, département, ethnicité, identité politique, territorialité/Congo-Brazzaville, Teke, département, ethnicity, political identity, territoriality.